

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 3 FEVRIER 2023

* * *

LISTE DES DELIBERATIONS

N° d'ordre	FINANCES, COMMANDE PUBLIQUE	VOTE
1	Rapport d'Orientations Budgétaires 2023	Non soumis au vote
2	Remboursement de frais engagés par les élus municipaux lors de déplacements hors de la commune pour l'année 2023	26 pour 2 abstentions

N° d'ordre	INTERCOMMUNALITÉ, TOURISME, ANIMATION, COMMUNICATION, VIE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE, ÉCHANGES INTERNATIONAUX	VOTE
3	Avenant au Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2019-2025	Unanimité
4	Avenant n°1 à la convention avec l'association Cultures du Cœur Indre et Loire	Unanimité

N° d'ordre	ENFANCE, JEUNESSE, SOLIDARITÉ ET AFFAIRES SOCIALES, CENTRE D'HÉBERGEMENT MAURICE AQUILON	VOTE
5	Convention de mise à disposition de locaux du service jeunesse (accueil adolescents) entre la Ville de Loches et la Communauté de Communes Loches Sud Touraine	Unanimité

N° d'ordre	SERVICES TECHNIQUES, AMÉNAGEMENT, URBANISME	VOTE
6	Présentation du rapport annuel 2022 de la Commission communale d'accessibilité	Non soumis au vote

N° d'ordre	ADMINISTRATION GENERALE	VOTE
7	Modification de la désignation d'un délégué suppléant du Conseil municipal de la ville de Loches au sein du syndicat intercommunal des Cavités 37	Unanimité
8	Télétravail – Indemnisation journalière	Unanimité

Pour affichage
Fait à LOCHES, le 6 février 2023

Le Maire,



Marc ANGENAULT